



# **Loi Travail,**

# **C'EST TOUJOURS NON !**

La loi Travail est une véritable déclaration de guerre au monde du travail. Les Français, les salariés, le savent. La très grande majorité de la population a bien compris le sens et la finalité de cette loi.

Que l'on soit salarié d'une TPE, d'une PME ou d'une multinationale, chacun est concerné. C'est un dumping social généralisé qui se prépare. Chacun sait qu'au nom de « l'équité et de l'égalité », cette loi sera étendue au secteur public. Souvenons-nous ce qui s'est passé pour les retraites !

Malgré tout, et contrairement au discours dominant, cette loi n'est pas encore applicable. Il reste à venir les décrets d'application à rédiger (127 au total) et la parution au journal officiel.

## **Le combat doit continuer pour gagner l'abrogation de cette loi.**

C'est une impérieuse nécessité d'autant plus qu'elle - la loi - ouvre la porte à 2 ans de discussions pour une refonte globale du code du travail. Et pas dans le sens du progrès social...

C'est une impérieuse nécessité puisque cette loi contrevient au droit international du travail en ne respectant pas les conventions 87, 98 et 158 de l'O.I.T (l'Organisation Internationale du Travail).

C'est bien la mobilisation qui a commencé le 9 mars qui a permis des reculs et le retrait de dispositions très controversées (augmentation du temps de travail des apprentis mineurs, fractionnement des 11 heures de repos quotidien, plafonnement des indemnités en cas de licenciements abusifs, etc...). Mais l'essentiel des dangers de la loi Travail demeurent.

**Alors, le 15 Septembre, nos organisations syndicales appellent à la mobilisation :**

## **Pour l'abrogation de la loi Travail et la conquête de nouveaux droits.**

## **Grève et manifestations**

## **LE 15 SEPTEMBRE**

## **en Deux-Sèvres :**

### **NIORT : Place de la Brèche à 11h30**

### **THOUARS : Devant le Théâtre à 10h30**